



## **Assemblée générale annuelle de l'Association des Amis du REPTA Juin 2010**

Les Amis du Réseau Education pour Tous en AFRIQUE (AREPTA) ont tenu leur assemblée générale annuelle le Jeudi 10 juin en après midi dans les locaux de la Maison Hachette International à Vanves, sous la présidence conjointe de Luc Dedessus-le-Moustier secrétaire et Gabriel Cohn Bendit secrétaire adjoint ,

Cette Assemblée Générale se déroulait dans le prolongement de l'Assemblée Générale du REPTA qui s'était déroulée en ces mêmes lieux le matin.

### **-Adhérents de l'association :**

#### **Etaient présents :**

Ghislaine Dedessus le Moustier (Bretagne), Gabriel Cohn Bendit (Bretagne) Jacqueline Vital (Charente Maritime), Guy Menant (Rhone Alpes) , Liliane Guérin (Ile de France), Marie Jeanne Campana(Paris), Luc Dedessus -le-Moustier (Bretagne) Marguerite Jacques (Ile de France), Suzanne Droz (Ile de France), Sylviane Olivier (Ile de France) , Josette Lhomeau (Paris), Jean Demotier (Picardie), Yohann Derrien (Haute Normandie), Claude Morel , Rita Hubac (Paris) Mauricette Piel (Basse Normandie), Roland Daval (Alsace), Gérard Droz (Ile de France) Jean Michel Vidus (Bretagne) Marie Noelle Planchon (Ile de France) Marie Noelle Audigier ( Ile de France ) Claude Ménéger (Basse Normandie) Yannick Mayeux (Bretagne) Yves Clavier (Paris) Hélène Ormieres (Paris)

Henri Vilette REPTA, secrétaire exécutif du Repta (Ile de France ) et Gilles Le Couster,webmestre du REPTA et de l'Arepta (Bretagne)

#### **-Excusés :**

Mamadou NDOYE, président du REPTA en mission au Canada

Aicha Bah vice présidente du REPTA

Anne Riolon trésorière de l'AREPTA retenue à son domicile.

Annie Cayeux Botte (Pays de Loire),Janine Closset (Auvergne) Christiane Choux Geoffroy (PaCa)

Philippe Coquart (Paris) Jean Claude Dubois (Bretagne) Yvonne Leru (Bretagne) Jeanne Paumier (Paca) Sylvie Pinay (Bretagne) Martine Lévy (Ile de France) Monique Lebastard (Pays de Loire) et Alain Gournay

#### **Ont assisté partiellement à l'AG :**

Yannick Mayeux de la Mairie de Saint Brieu, Pascal Meyer de la Région centre, Pierre Yves Lechat de la Région Bretagne, Jacqueline Cazeaux de la société Smart et Jean Michel Ollier Directeur de la section internationale d'Hachette qui accueillait l'Arepta dans ses locaux

Le chorum étant atteint, l'assemblée générale a pu se tenir conformément aux statuts et sous la Présidence conjointe de Luc Dedessus-le-Moustier secrétaire de l'Arepta et Gabriel Cohn Bendit secrétaire adjoint.

L'assemblée a débuté ses travaux par une minute de silence en hommage à notre Présidente , Jeannine Théry, récemment décédée, un premier hommage lui ayant été rendu le matin par Gabriel Cohn Bendit ,soulignant à cette occasion son engagement pour l'Education pour tous et plus particulièrement ses actions en direction de la petite enfance et les femmes au Bénin , au Cameroun et toute la part prise par Jeannine dans la création et la mise en place de notre association dont elle était la Présidente depuis sa création en 2006..

### **-Présentation du Rapport moral et d'activités 2009 :**

Après avoir salué les nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année, Luc Dedessus-le-Moustier présente le Rapport Moral et d'Activités de l'année écoulée soulignant en commentaire les différentes questions et pistes de travail qui ont mobilisées fortement l'Arepta et vont susciter un débat entre les présents. .

Extraits et commentaires

« Quelques rappels pour ceux qui nous rejoignent :

C'est le 21 mars 2006 au Conseil Régional d'Ile de France que naissait l'association des « Amis du REPTA » .quelques heures avant la tenue de l'assemblée générale du REPTA .

Un bref retour sur les raisons de cette création ne sera pas inutile.

Lors de l'assemblée générale du REPTA de 2005, il était noté que les statuts du REPTA comportaient un possible vice juridique : la présence conjointe d'adhérents en qualité de personne morale (le fondement du Réseau) et la possibilité d'adhésions de personnes physiques, ce qui pouvait poser problème tant dans la forme associative que dans le fond.

Il fut alors décidé de travailler au dépassement de cet obstacle par la création d'une association jumelle :(les Amis du REPTA) destinée à rassembler les adhérents individuels tout en restant en tant qu'association, partie constitutive du Réseau initial.

Rien d'étonnant donc à ce que les statuts adoptés le 21 mars soient l'analogon de la grande sœur, que les deux associations partagent pour l'expression de leur valeurs, finalités et buts, une charte commune et que lors de son premier bureau exécutif les « amis du REPTA » installent des adhérents individuels fréquentant depuis trois ans les bancs de la première.. !!!

Je citerai pour l'histoire : Janine Théry, Gaby Cohn Bendit,JP Durut, Anne riolon et votre serviteur Au de là de la raison juridique, les tâches qui nous furent petit à petit confiées par le REPTA nous ont permis d'appréhender le volume des contributions attendues et l'ampleur de l'entreprise !!!Pari gagné..

### **Aujourd'hui : Qui sommes nous ? Combien ?**

Au plan des personnes, les adhérents individuels furent initialement une soixantaine en 2006 , résultat d'un lobbying « appuyé » de Gaby et de la présence de parrains fondateurs qui continuent de s'intéresser à notre travail sans concrétiser leur présence participation.

Dés l'année suivante tous n'ont pas suivi le transfert REPTA/AREPTA , la constante s'installant autour de 32 adhérents chaque année (nous sommes aujourd'hui je crois 38 prêts à l'action dont, une dizaine de nouveaux venus ..)

On peut ici pointer un turn over important qu'il nous faudra analyser plus avant. En quatre année 84 personnes ont été membres et 72 sont destinataires de nos invitations et informations..

Les échanges entre adhérents font apparaître en gros trois formes et raisons de l'adhésion à l'Arepta:

1-soutenir notre projet associatif par une cotisation annuelle le plus souvent renouvelée, catégorie des membres bienfaiteurs en quelque sorte,

2-s'engager dans un suivi accompagnement de terrain,un noyau jusqu'alors constant qui,suite à l'appel lancé par la new de Gaby, a permis de grossir sensiblement le nombres des volontaires au

départ toutes thématiques confondues l'approche numérique demeurant majoritaire.

3-participer à la vie de l'association et à son rayonnement en France ou plus directement en région par des actions de proximité.

Il va nous falloir dès cette année répondre à ces 3 catégories d'envies d'agir dont l'Arepta affiche un impérieux besoin, adapter nos statuts et notre organisation pour que chaque adhérent trouve à nos cotés la place à laquelle il aspire.

Un effectif porté progressivement à 50 membres nous semble à terme réalisable et adéquat à notre ambition actuel.

Autre remarque : Il semblerait que l'appartenance au REPTA par le canal d'une adhésion d'une association, administration ou entreprise de référence : personne morale, ne fasse plus obstacle à une adhésion individuelle, personnelle, aux Amis du REPTA ce qui nous l'avons déjà souligné, n'engage pas de manière identique les personnes. Des complémentarités heureuses se font jour. Voilà qui témoigne de la bonne lisibilité de nos deux associations soeurs ou jumelles dans les fins ,complémentaires dans les moyens, en tout cas jamais concurrentes !

### **Les trois parties du rapport.**

Tout en rendant compte de l'activité de l'année 2009 nous allons pointer nos forces, nos faiblesses dont il nous faut débattre puis décider des améliorations, ce rôle étant légitimement dévolu à notre assemblée.

Nous aborderons ainsi :

1/ - **Le fonctionnement interne des Amis du repta et les changements à opérer**

2/ - **Nos activités en lien avec le programme d'actions du REPTA :**  
**les activités dans les différents pays africains**  
**l'observatoire des innovations**

3/ - **Les orientations et propositions pour 2010/2011**

### **1/LE FONCTIONNEMENT INTERNE des AMIS du REPTA**

#### **Le Bureau exécutif**

.Réuni une fois dans sa forme originelle, le bureau exécutif a pris ensuite à deux reprises une forme élargie, bureau centré sur l'organisation des Rencontres Petite enfance et développement communautaire .La mise en œuvre de cette priorité de l'année.. nous a montré toutes les difficultés que l'on peut rencontrer à vouloir reproduire un modèle de rencontres internationales qui voila 3ans, s'était révélé très opératoire à Ougadougou.

La crise est là les finances se font plus rares.

L'engagement de poursuivre l'initiative Béninoise de Janine a été pris..les rencontres auront bien lieu et nous allons y consacrer toutes nos forces conjointement au Repta, l'événement ayant par la force des choses, trouvé un nouveau sens.

Si statutairement notre bureau fut élargi aux responsables pays lors de l'assemblée générale de l'an passé , on peut regretter qu'il n'ait pas été cette année réuni dans cette forme.

Sans doute faut -il rappeler à cet endroit la double vocation de notre association :

**1- Mettre en œuvre dans leurs dimensions pratiques, les décisions prises par le REPTA,**

**2- Faire des propositions de collaboration au REPTA, cette fonction de force de proposition constituant un élément de la contribution de l'association au cadre partenarial du REPTA.**

Sans la réunion de notre bureau dans sa forme élargie, cette seconde vocation ne peut être réalisée. Il nous faudra trouver les moyens financiers nécessaires pour garantir ces moments de notre vie associative.

La représentation de notre association au bureau exécutif du Repta s'en trouvera facilitée au moment d'exprimer les avis qui sont les nôtres sur les points mis en débat.

Dès mai 2006 le premier bureau exécutif de l'Arepta avait clairement précisé nos fonctions :

« L'AREPTA est à la fois une des associations membres du Réseau, le REPTA, (et elle y siège par la biais de ses deux représentants désignés), et son outil fonctionnel.

Il nous faut mesurer tout le chemin que nous avons ensemble, et dans la réussite, parcouru ces principes de notre action étant aujourd'hui, nous semble-t-il, connus et reconnus.

Il nous faut maintenant opérer les transformations rendues nécessaires par les évolutions du Repta :

**1/Réorganiser le travail sur nos thématiques communes tant dans la conception, la mise en œuvre que dans l'étude d'impact**

**2/Déconcentrer notre association afin qu'elle puisse porter à proximité de nos partenaires et amis ,les valeurs de notre charte et les projets que nous accompagnons ou mettons en œuvre.**

La convivialité soulignée par ceux qui nous côtoient, ajoutée à la qualité de notre organisation et de nos mises en œuvre sont le fruit de valeurs et compréhensions partagées, d'un dialogue et d'un questionnement constants et bien conduits. Nous sommes mûrs pour franchir cette nouvelle étape.

## **2 /Nos activités de l'Année 2009 en lien avec le programme d'action du REPTA.**

Rappelons tout d'abord :

-que l'engagement des Amis du REPTA, l'investissement qu'il promet et partage au sein du REPTA France et des différents REPTA africains, s'adresse prioritairement aux EXCLUS de l'ECOLE en Afrique subsaharienne

-et que notre définition commune de l'EDUCATION pour TOUS, , bientôt nous l'espérons « Apprentissage Durable pour Tous », rappelée en toute occasion, nous impose des alternatives audacieuses, tant en matière éducative que sociale si l'on veut atteindre ceux que le système n'atteint pas , ne peut atteindre, voir oublier.

Le dernier rapport de suivi de l'EPT de l'Unesco sur les marginalisés fait d'ailleurs une bonne place à notre « deuxième chance » et valide nos options désormais connues

La recherche de formes flexibles qui s'adaptent et non s'imposent aux différents milieux, l'invention de formules efficaces et légères qui s'appuient sur les ressources locales et intègrent la dimension des coûts, l'expérimentation dont les réussites vont pouvoir après validation et publication faire tâche d'huile en attente de la généralisation que l'on espère : **voilà le cadre dans lequel les Amis du REPTA entendent avec leurs partenaires, initier conduire et accompagner les actions que celles ci s'adressent aux oubliés de l'école, aux décrochés ,aux enfants de la rue ,aux jeunes 16/22 en attente de formation et d'insertion, aux jeunes filles et aux femmes en quête d'autonomie par des activités sans lesquelles l'économie africaine ne tiendrait plus.**

Quelque soit les modes d'entrée et les formes retenues , alphabétiques ,numériques, artisanales, environnementales ou autres, il s'agit bien chaque fois ,de la traduction appropriée d'une même philosophie de l'action.

Pour ce qui concerne les actions engagées dans les différents PAYS en 2009, leur présentation ce matin à l'assemblée générale du REPTA me dispense de l'énumération et du commentaire. D'ailleurs leur publication sur le site Repta.net a permis de bien les identifier et de dégager les raisons partenariales de leur succès.

Citons parmi les réalisations qui furent les nôtres :

-La conduite d'une mission d'évaluation du dispositif « deuxième chance » au Niger en décembre 2009,

-Une mission d'opérationnalisation au Bénin, centrée sur la préparation des rencontres.

-Trois missions d'installation et de suivi des dispositifs TNI au Mali, Burkina Faso et au Niger mission accompagnée de la réalisation d'un court documentaire sur les usages et la production de ressources.

-L'accompagnement de la mise en place parfois sinueuse des Reptas de pays ..

Regrettons de n'avoir pas pu réaliser la mission exploratoire prévue à Madagascar ,mission reportée à 2011

Voilà qui témoigne de notre capacité à répondre aux sollicitations mais qui souligne également l'urgence à étoffer et mieux organiser nos équipes et à prévoir dans les différents projets partenariaux les financements que ces contributions réclament.

Sur ce point, je voudrais mettre l'accent sur la personne - ressource dont nous avons à plusieurs reprises évoquées le besoin, la place et le rôle sans formuler vraiment les apports espérés par nous même et par la personne désignée toujours en attente de clarifications.

Dès septembre 2007 le bureau exécutif de l'AREPTA a fixé les contours de la contribution attendue envers les personnes en charge de nos différents pays partenaires:

**Le correspondant de Pays** : que faut-il entendre par là ?

Il est membre du bureau élargi des Amis du Repta (donc à l'évidence membre de l'Arepta),

Il est le lien fonctionnel et de dialogue permanent avec le Repta pays et ses différents acteurs locaux,

Il porte l'ensemble des questions et dossiers au bureau élargi de l'Arepta et si nécessaire au bureau du Repta (en particulier les recherches de partenaires et de financements)

Il recherche et collecte auprès du Repta pays les nouveaux projets alternatifs lors des visites ou missions qu'il effectue lui-même ou en lien avec les missions qui se déroulent dans le pays dont il est chargé.

Un point d'ancrage donc qu'il nous faut approfondir pour avancer ,un lien constant avec les bureaux exécutifs des Repta et Arepta mais aussi avec les équipes locales et les instances Africaines partenaires,...une veille permanente des Amis du REPTA en lien avec les lieux innovants ou en quête de l'être...

Parlons vrai : Il nous faut aller au-delà de la désignation rituelle pour certains pays demeurée sans lendemain et convenir maintenant de l'importance de cette désignation et de la fonction.

Je formule le vœu qu'une liste actualisée nous permette dès aujourd'hui de redémarrer plus clairement.Faut-il ajouter que le secrétariat s'en trouvera facilité tout comme le lien fonctionnel avec le secrétaire exécutif du Repta.

- Un mot sur **L'OBSERVATOIRE des pratiques Innovantes (ODPI)**

Maillon essentiel de la diffusion des expériences en cours et des expérimentations analysées dans leur réussites et difficultés, notre observatoire a fait l'objet cette année d'une actualisation rendue nécessaire .Je remercie Gilles Le Couster pour sa patience et sa compréhension...Je continue de penser que nous sommes loin des espérances initiales et formulées en 2006 à Ouagadougou par

nous-mêmes mais aussi par ceux qui devaient ensuite alimenter l'observatoire !!. Le partage, la mutualisation ne sont pas encore inscrits autant que nous le souhaiterions dans les pratiques de nos amis .

L'ODPI n'en demeure pas moins une des raisons dominantes de consultation de notre site.

Je pense également qu'il nous faut réfléchir à la bonne complémentarité des outils de communications que nous avons multipliés et qui ne sont pas ou peu utilisés..

Je pense enfin à la formation et à la familiarisation dont nous avons tous besoin pour que les connexions actuelles nous offrent les occasions d'échanges dont nous allons avoir grand besoin. et sollicite pour cela l'organisation en octobre d'une formation pratique réservée à tous , formation qui permettra d'organiser et mettre en place le système dont notre réseau a tant besoin.

### **3 Les Orientations et propositions pour 2010/2011 :**

Si la réunion régulière de notre instance n'a pu se réaliser comme nous l'avions programmé depuis janvier le bureau exécutif du Repta auquel nous participons et en particulier celui des 12 avril et 19 mai, nous a permis d'approfondir cette question qui tenait tant à cœur de notre Présidente : la complémentarité entre le REPTA et son « bras armé » l'AREPTA , l'implication des autres associations du Repta et leur rapport à l'Arepta... le développement de l'Arepta ici en lien avec les Reptas Africains.

Le renforcement de l'Arepta par sa déconcentration, la recherche d'une meilleure implantation au niveau des régions avec la mise en place de « délégations de l'Arepta en région » constituent selon nous une évolution qui nous paraît répondre à une double exigence :

- Se rapprocher d'avantage des instances territoriales dont les compétences internationales vont se trouver soit redéfinies pour les villes et les départements soit renforcées pour les régions.

- Communiquer d'avantage en Région avec les partenaires potentiels et autres acteurs en particulier participer aux événements, assises et campagnes centrées sur la coopération internationale en matière éducative et à l'occasion mettre en place des actions d'éducation au développement illustrant nos options et nos publics prioritaires..

- Faire d'avantage connaître l'ensemble des expériences aujourd'hui mise en œuvre par le Repta en direction des publics exclus de l'éducation ou marginalisés en Afrique, auprès des institutions, administrations, collectivités territoriales voir associations susceptibles de partager nos expériences ou les accompagner mieux encore.

Ce renforcement régional nécessite quelques modifications de nos statuts que Roland Daval nous présentera pour en débattre tant dans le fond que dans la forme .

- Vaste programme pour lequel il nous faut amplifier nos efforts, mieux définir nos contributions individuelles respectives puis organiser le collectif .

- L'Arepta doit, au-delà de tout cela, demeurer une fabrique à taille humaine... Certains nous l'ont écrit en adhérant. J'espère les avoir rassurés.

### **Discussion du rapport 2009 et propositions 2010/2011 et Adoptions :**

#### **1/Adoption des différents Rapports 2009 :**

Au terme d'un échange entre les adhérents présents les Rapports Moral , Activités et Financier (présenté par Sylviane Ollivier en l'absence d'Anne Riolon) sont adoptés à l'Unanimité.

#### **2/Modification des statuts pour la création de délégation régionale de l'Arepta :**

Après un long débat les modifications statutaires proposées par Roland Daval sont adoptées à l'unanimité.

**Les statuts initiaux sont modifiés comme suit :**

**Article 7 :**

**Afin d'assurer la présence de l'association sur l'ensemble du territoire français, le bureau exécutif peut créer des délégations en région chargées d'assurer sa**

représentation. Les pouvoirs et les modalités de fonctionnement des délégations régionales sont précisés dans le règlement intérieur.

Article 11 :

Ajout d'une cinquième mission dévolue au bureau exécutif :  
décider de la création de délégations en région et valider leur bureau.

Le Règlement intérieur est modifié comme suit :

## TITRE V - LE SECRETAIRE

Art. 19 - Le secrétaire assure, en liaison avec le président, la convocation des instances. Il prépare avec le président l'ordre du jour du bureau exécutif. Les comtes-rendus des travaux des instances : assemblée générale et bureau exécutif relèvent de la responsabilité du secrétaire qui doit les soumettre à l'approbation de l'instance concernée avant diffusion.

## TITRE VI - DELEGATIONS EN REGION

Art. 19 - Conformément aux dispositions prévues à l'article 7 des statuts, le bureau exécutif peut procéder à la création de délégations en région composées de personnes physiques adhérentes à l'AREPTA et présentes sur le territoire concerné.

Art. 20 - Chaque année, la délégation en région procède à l'élection d'un bureau régional composé de trois membres à six membres et comprenant au minimum:

- 1 délégué régional,
- 1 secrétaire régional,
- 1 trésorier régional.

La validation de cette élection est soumise au bureau exécutif de l'AREPTA.

Les membres du bureau régional sont choisis parmi les personnes physiques régulièrement à jour de leur cotisation. Les fonctions de membre du bureau régional sont bénévoles.

Art. 21 - Les délégations en région ont pour mission de représenter l'association sur leur territoire tant auprès des pouvoirs publics présents, des collectivités territoriales que, plus généralement, auprès de toute organisation jugée utile au développement de l'association. Le bureau de la délégation rend régulièrement compte au bureau exécutif de l'AREPTA des contacts qu'elle a assurés et transmet chaque année un rapport synthétique qui figurera dans le rapport d'activités de l'AREPTA.

Art. 22 - Les délégations en région peuvent mettre en œuvre des projets à caractère régional et/ou départemental, dans le respect de des dispositions de la charte du REPTA dont l'AREPTA a fait sienne. Elles recherchent les financements nécessaires à leur mise en œuvre. Ces projets doivent être soumis à la validation du bureau exécutif de l'AREPTA :

- Avis d'opportunité permettant d'engager officiellement des dossiers de financements.
- Avis définitif au vu de la finalisation du projet et des financements obtenus.

**Art. 23 - L'AREPTA peut ouvrir un compte bancaire spécifique pour chaque délégation en région, des mandataires membres de la délégation en région bénéficiant de délégations de signature.**

**Art. 24 - Une comptabilité répondant aux normes en vigueur est tenue au niveau de chaque délégation en région. Celle-ci est intégrée chaque année dans les comptes de l'AREPTA.**

Ces modifications seront déposées en préfecture du Morbihan dans les délais les plus brefs pour une éventuelle mise en application à la rentrée.

Il semble que quelques délégations puissent engager le processus (Bretagne, Pays de Loire ,Rhône Alpes..) Il a été convenu de faire le point sur ces nouvelles dispositions lors de la prochaine assemblée générale.

### **3/Désignation des correspondants de Pays :**

<b>Bénin</b>	<b>Suzanne Droz</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>Marguerite Jacques et Gabriel Cohn Bendit</b>
<b>Cameroun</b>	<b>Anne Riolon</b>
<b>Guinée</b>	<b>Aicha Bah Diallo</b>
<b>Madagascar</b>	<b>Guy Menant et Roland Daval</b>
<b>Mali</b>	<b>Rita Hubac et Henri Vilette</b>
<b>Maroc</b>	<b>Yves Clavier</b>
<b>Niger</b>	<b>Ghislaine Dedessus-le-moustier</b>
<b>Sénégal</b>	<b>Maryse Diallo</b>
<b>Togo</b>	<b>Annie Caillebotte</b>
<b>Autres pays</b>	<b>Henri Vilette</b>

### **4/Désignation des Responsables de dossier Thématique :**

<b>Domaine</b>	<b>Responsable</b>	<b>Propositions du groupe à modifier et /ou compléter selon les candidatures des adhérents</b>
<b>De la petite enfance et organisation des rencontres Béninoises</b>	<b>Suzanne Droz</b>	<b>Gabriel Cohn bendit Gérard Droz Anne Riolon Sylviane Olivier Ghislaine Dedessus-le-Moustier Henri Vilette Martine Lévy</b>
<b>Domaine de la deuxième chance (moins de 16 ans)</b>	<b>Mauricette Piel</b>	<b>Luc Dedessus-le-moustier Marie Laure Planchon</b>
<b>Domaine de la formation</b>	<b>Luc Dedessus-le-Moustier</b>	<b>Liliane Guérin</b>

artisanale, technique et professionnelle , agricole et des métiers 16 /22 ans		Alain Gournay Josette Lhommeau
Domaine de l'alphabétisation des femmes et des jeunes filles et de leur accès à l'autonomie	Marguerite Jacques	Ghislaine Dedessus-le-Moustier Christiane Choux Luc Dedessus-le-moustier
Domaine de l'éducation numérique des TIC et de la formation des intervenants	Guy Menant	Yannick Mayeux Henri Vilette Yves Clavier Hélène Ormières Chantal Balez Jacqueline Vital René Terraz Jean Michel Vidus
Domaine des échanges et de la communication interne	Gilles Lecouster	Luc Dedessus-le-moustier Henri Vilette Les responsables de groupes thématiques et les correspondants de pays

#### 5/Renouvellement et élection du bureau exécutif de l'Association :

Le bureau exécutif de l'Arepta pour l'année 2010/2011 est constitué de :

Président	Yves Clavier
Secrétaire	Luc Dedessus-le-Moustier
Secrétaire adjoint	Gabriel Cohn Bendit
Trésorière	Sylviane Olivier
Trésorière adjointe	Anne Riolon

Yves Clavier et Luc Dedessus-le Moustier représenteront les Amis du Repta au bureau exécutif du Repta

#### 6/Questions diverses :

**Formations TNI :** Guy Menant a fait le point sur le dossier TNI et sur l'organisation à Puteaux (locaux de l'entreprise Smart) de deux sessions de deux jours et demi de formations TNI à la rentrée prochaine (l'une durant la semaine 34,, l'autre durant la semaine 36).

**Formation aux outils de l'échange à destination des responsables thématiques et correspondants de pays :** Une formation d'une journée est en projet pour la période de fin septembre/début octobre .Gilles Le Couster serait le maitre d'œuvre de cette formation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 H